

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/04/2023
Reçu en préfecture le 03/04/2023
Publié le 03/04/2023
ID : 038-213801731-20230331-2023_002_B-BF

Séance du 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 9
Votants : 9 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 9

Délibération N° 2023-002 : Approbation du compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois et le 31 mars à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louisette, JOUFFREY Camille, PISTOLET William, DUSSERT Sandrine, DUSSERT Cédric, MAYET Christelle,

Étaient absents et excusés : GUITHON Bernard, OUGIER Isabelle

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, réuni sous la Présidence de OUGIER Jean Patrick, 1^{er} Adjoint ;

Délibérant sur le compte de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Christian PICHOU, Maire de la commune du Freney d'Oisans,

- **PREND** connaissance des résultats du compte administratif 2022, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2021	- 181 779.78 €
Résultat de l'exercice 2022	75 212.24 €
Résultat cumulé au 31/12/2022	- 106 567.54 €
RAR 2022 en dépense	267 987.48 €
RAR 2022 en recettes	251 410.60 €
Cumul global	- 123 144.42 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture 2021	510 614.47 €
Part affecté à l'investissement 2022 (compte 1068)	270 512.62 €
Net disponible au titre de l'excédent reporté	240 101.85 €
Résultat de l'exercice 2022	117 640.85 €
Cumul global	357 742.70 €

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **VOTE et ARRETE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Section d'investissement au 31/12/2022 : - 106 567.54 €

Section de fonctionnement au 31/12/2022 : 357 742.70 €

RESULTAT DE CLOTURE 2021 HORS RESTES A REALISER ET CONFORME AU COMPTE DE GESTION 2022 : 251 175.16 €

RAR DEPENSES 2022 : 267 987.48 €

RAR RECETTES 2022 : 251 410.60 €

Tel que présenté sur la table des délibérés,

Hors présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote le compte administratif 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Jean Patrick OUGIER

1^{er} Adjoint

